

## **Communiqué de presse** du premier syndicat de l'Office National des Forêts

### **Contrat d'objectif et de performance La forêt grande perdante**

**Le contrat d'objectif et de performance qui lie l'État et l'ONF pour la période 2016-2020 a été signé hier par les ministres de tutelle. Ce contrat est rejeté par l'ensemble des organisations syndicales de l'ONF ainsi que par France Nature Environnement. Pourtant le gouvernement ignore purement et simplement le message envoyé par les personnels. Au final ce sera la forêt publique qui subira les conséquences de cet aveuglement.**

Un modèle économique inchangé : Malgré les nombreuses années déficitaires, le gouvernement se refuse de revoir le modèle économique de l'ONF qui repose principalement sur les recettes des ventes de bois. Seule solution figurant dans le COP, et dont on mesure très rapidement la limite est l'injonction faite pour la forêt domaniale et la forêt communale de récolter toujours plus de bois. Ainsi à l'horizon 2020, il est prévu de sortir un million de m3 supplémentaire des forêts publiques.

Suppressions d'emplois : Là aussi, le gouvernement annonce une stabilisation de l'emploi alors qu'une centaine de postes doit encore être supprimées en 2016, disposition qui sera accompagnée par une privatisation de l'emploi à grande échelle. Les suppressions d'emplois sont masquées par le recours à des emplois aidés qui doivent intégrer l'ONF essentiellement dans un but de formation.

**Ce nouveau contrat continue donc la casse du service public forestier. Au lendemain de la COP 21 organisée par notre pays, les forestiers se réveillent avec une sacrée gueule de bois !**

**« Quelle forêt pour nos enfants ? »**

Châtenois, le 8 mars 2016

Contacts :

Philippe BERGER : 01.40.19.59.69 ou 03.84.95.83.70 - Portable : 06.84.17.07.97 -

[pberger.snupfen@orange.fr](mailto:pberger.snupfen@orange.fr)

Philippe CANAL : 03.86.29.43.96 - Portable : 06.01.15.67.68 - [pcanal.snupfen@orange.fr](mailto:pcanal.snupfen@orange.fr)